



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.13/2009/4
10 février 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Comité directeur CEE pour l'éducation
au développement durable

Quatrième réunion
Genève, 19 et 20 février 2009
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT SUR LES PROGRÈS ACCOMPLIS PAR LE GROUPE D'EXPERTS
DE LA CEE CHARGÉ DES INDICATEURS RELATIFS À L'ÉDUCATION
EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Rapport établi par le Président du Groupe d'experts¹

1. Le Groupe d'experts, créé par une décision de la Réunion de haut niveau des Ministères de l'environnement et de l'éducation (Vilnius, 2005), a été chargé d'élaborer des indicateurs permettant de mesurer les progrès de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (EDD). Des experts des pays ci-après ont participé à ses travaux: Allemagne, Arménie, Autriche, Canada, Fédération de Russie, France, Grèce, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovénie et Suède. Parmi les organisations participantes, il convient de mentionner l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Groupe de travail intergouvernemental d'Asie centrale sur l'éducation à l'environnement et l'éducation au développement durable, le réseau ENSI (Environment and Schools Initiative) et l'ECO-Forum européen (groupement d'organisations de la société civile s'occupant de l'environnement). Pour permettre d'utiles échanges d'expérience et favoriser les synergies entre les activités apparentées, des experts du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du projet de suivi de l'EDD pour la région Asie-Pacifique, de même que le Président du Groupe d'experts de l'UNESCO

¹ Le présent document a été soumis après la date limite officielle en raison de problèmes de délais.

chargé du suivi et de l'évaluation, ont participé à plusieurs réunions. Le Groupe d'experts était présidé par M. Roel van Raaij (Pays-Bas).

2. À sa deuxième réunion, le Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable a accueilli avec satisfaction les résultats concrets obtenus par le Groupe d'experts et a approuvé l'ensemble d'indicateurs. Le modèle de présentation des rapports, fondé sur l'ensemble d'indicateurs, a fait l'objet d'un essai pilote. Celui-ci a permis d'établir, en prévision de la Conférence ministérielle de Belgrade², le premier rapport sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'EOD (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3 – ECE/CEP/AC.13/2007/2). À sa troisième réunion tenue en 2008, le Comité directeur a examiné les révisions apportées à l'ensemble d'indicateurs à la suite de l'essai pilote et a approuvé la version révisée du modèle de présentation des rapports. Il s'est également félicité de la mise au point des critères permettant d'évaluer les résultats obtenus dans le cadre de la Stratégie.

3. En outre, le Comité directeur a décidé de reconduire le Groupe d'experts dans ses fonctions jusqu'à la prochaine réunion du Comité en 2009 pour qu'il accomplisse les tâches suivantes (ECE/CEP/AC.13/2008/2, par. 22 et 27):

a) Établir la version définitive du projet de liste de descripteurs destinés à étayer le modèle de présentation des rapports, ce qui consistait notamment à revoir le modèle de bonnes pratiques (c'est-à-dire à l'adapter au modèle de présentation des rapports) pour mieux tirer parti des bonnes pratiques déjà communiquées en vue de partager les enseignements qui se dégagent de la mise en œuvre de la Stratégie;

b) Élaborer, pour examen à la réunion suivante du Comité directeur, une proposition de mandat, faisant état du cahier des charges et des ressources humaines et financières à prévoir, en vue de la création éventuelle d'un groupe d'experts des compétences en matière d'EDD.

4. Conformément à ce mandat, le Groupe d'experts a tenu ses septième et huitième réunions du 8 au 10 juillet 2008 à Genève et du 15 au 18 septembre 2008 à Paris, dans les locaux de la CEE et de l'UNESCO, respectivement. Pour sa huitième réunion, qui portait sur les compétences en matière d'EDD, des experts supplémentaires ont été invités.

5. Les travaux accomplis par les experts à leurs septième et huitième réunions ont produit les résultats suivants:

a) Un guide complet pour l'élaboration des rapports, décrivant et explicitant les outils disponibles pour étayer l'examen de la mise en œuvre, qui comprend également une série d'annexes consacrées à ces outils et à des informations connexes (ECE/CEP/AC.13/2009/5);

b) Un modèle révisé de présentation des bonnes pratiques en matière d'EDD (ECE/CEP/AC.13/2009/6);

c) Une proposition relative à la création d'un groupe d'experts des compétences en matière d'EDD (ECE/CEP/AC.13/2009/7).

² Sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 10-12 octobre 2007).

6. Des précisions sur les travaux effectués par le Groupe d'experts figurent dans les trois documents mentionnés ci-dessus au paragraphe 5.

7. En vue du premier cycle obligatoire de présentation des rapports prévu pour 2010³, le Groupe d'experts a recommandé d'organiser un atelier à l'intention des coordonnateurs nationaux pour l'EDD afin de renforcer les capacités dans ce domaine, notamment sur l'utilisation du modèle de présentation. L'idée d'organiser un atelier de ce type pour la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (EOCAC) a été émise lors du premier atelier sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'EDD destiné à cette sous-région (Moscou, 8 et 9 novembre 2006). L'essai pilote de présentation de rapports qui a eu lieu en 2006-2007 a montré qu'il était encore plus crucial d'organiser un tel atelier pour l'ensemble de la région de la CEE, ou une série d'ateliers sous-régionaux.

8. À sa huitième réunion, le Groupe d'experts a aussi examiné le projet de table des matières d'une publication sur le thème «Apprendre les uns des autres – Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable», ayant pour objet de faciliter l'accès à divers éléments d'information sur la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie. En sus de la documentation disponible sur cette question, le Groupe d'experts a proposé de rédiger un chapitre contenant des réflexions sur l'apprentissage lié à l'élaboration d'indicateurs relatifs à l'EDD. Ce chapitre envisagerait des questions telles que le mode opératoire et les aspects méthodologiques, les difficultés rencontrées et les leçons à retenir. La publication sera établie par le secrétariat de la CEE et le chapitre supplémentaire par M. Paul Vare, expert de l'EDD et membre du Groupe d'experts, en coopération avec le Président du Groupe d'experts et le secrétariat. Le soutien financier nécessaire à la rédaction de ce chapitre est fourni par l'Université du Gloucestershire (Royaume-Uni).

9. Le Comité directeur sera invité à examiner les documents mentionnés ci-dessus au paragraphe 5. Il sera également invité à envisager l'organisation d'un ou de plusieurs ateliers à l'intention des correspondants nationaux, pour lesquels il faudrait prévoir des ressources additionnelles. Si le Comité souscrit à l'idée d'organiser ces ateliers, le secrétariat établira une proposition plus détaillée, précisant leur contenu et les incidences à prévoir sur le plan des ressources financières et humaines. À cet égard, les pays sont invités à faire savoir s'ils souhaitent accueillir de tels ateliers.

³ Prière de se reporter au Plan de travail pour la mise en œuvre de la phase II de la Stratégie de la CEE pour l'EDD (2008-2010) (ECE/CEP/AC.13/2008/5, sect. I.C, par. 29 à 34, et annexe II).